

**ANNEE
2020**



SOMMAIRE

- ✓ Mot du Maire
- ✓ Etat Civil
- ✓ Nouveaux habitants à l'année
- ✓ Départ à la retraite de Marie-France et arrivée de Sophie notre nouvelle secrétaire
- ✓ Principales décisions prises en 2020
- ✓ Les commissions et délégations
- ✓ Travaux en 2020
- ✓ Les travaux prévus en 2021
- ✓ Sictomsed
- ✓ Les travaux du PLUi avancement
- ✓ Deux mules à travers la Gaulle
- ✓ Nouveau service à la Mairie
- ✓ Nos associations
- ✓ Nos commerçants et artisans
- ✓ Nos producteurs

Bulletin Municipal des Mézilhacois

NOUVEAUX HORAIRE

Agence postale

Du lundi au samedi

10 h à 12 h

Mairie

Du Lundi au samedi





LE MOT DU MAIRE

MEZILHACOISES et MEZILHACOIS,

La vie de la commune durant l'année écoulée est synthétisée au travers de ce bulletin.

Je profite par la présente, pour vous remercier de la confiance que vous nous avez portée lors des élections municipales du mois de mars dernier.

C'est dans un contexte compliqué que nous avons pris nos fonctions le 24 mai.

En effet, la crise sanitaire inédite que nous vivons, liée la pandémie de la COVID-19, nous a amené à nous organiser différemment afin de pouvoir représenter notre commune dans les différents organismes et de rester au service et à l'écoute des habitants.

Je remercie Jacky SOUBEYRAND et son Conseil Municipal pour leur implication au sein de la commune durant les 6 années passées.

J'ai une pensée particulière pour Emile MOULIN qui était notre doyen et Paul THERON, ancien maire de la commune qui nous ont quittés durant l'année.

C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui prennent résidence principale sur la commune.

Par ailleurs, Je compatis pour les commerces qui vont, sans aucun doute, sortir fragilisés de cette crise sans précédent. Et n'oublions pas les associations qui n'ont pas pu organiser leurs manifestations durant l'année.

L'année 2020 se termine de façon favorable en ce qui concerne les travaux prévus.

Sur une note moins positive, je tiens à signaler que nous rencontrons des problèmes liées au transport scolaire vers le collège de VALS LES BAINS. C'est pour cela que dès le mois de mars, j'organiserai un temps d'échange entre la Région Rhône Alpes, la municipalité de LAVIOLLE et les parents d'élèves. En espérant faire réaliser aux services l'importance du transport scolaire dans nos zones de montagne.

Comme chaque année, nous procéderons à la distribution des colis de Noël pour les séniors. Il a également été décidé par le Conseil Municipal d'offrir un cadeau aux petits Mézilhacois.

En raison de l'épidémie, la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tenait début janvier, ne pourra pas être maintenue. En attendant des jours meilleurs, mon Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2021.



ETAT CIVIL

DECES

DOYEN DE LA COMMUNE, Emile MOULIN est décédé le 13 Mars 2020

Emile est né le 5 Décembre 1923 à Laborie commune de Lachamp-Raphael.

Il passera son enfance à Lyas et Privas ou ses parents exploiteront la ferme de Lancelot.

Il épousera Marguerite le 27 Avril 1946, et s'installeront sur notre commune à la ferme du Citron.

De cette union naitront quatre filles, il sera aussi grand-père de sept petits-enfants et de douze arrière-petits-enfants.

En 2010 Emile et Marguerite décideront de se rapprocher de leurs deux filles au village à MEZILHAC.

En Février 2014, il sera affecté par le décès de Marguerite suivi d'une autre épreuve en 2017 où Emile DUROUX, son gendre, décèdera à son tour.

Ces deux coups du sort seront terribles pour Emile.

Il finira ses jours à l'Ephad à Marcols les Eaux où il s'éteindra le 13 Mars 2020.

Ses voisins et ses amis garderont l'image d'un homme accueillant, serviable, mémoire vivante sans faille, un véritable pilier de son quartier.



SV

Paul THERON, ancien maire de la commune de MEZILHAC nous a quitté

Paul THERON est décédé le 2 Aout, né le 09/04/1931 à ALBON, il épousera Georgette en 1956 avec qui il aura deux enfants Christian et Sylvie.

Il fut instituteur de notre commune de 1953 à 1965, douze ans au service de l'éducation des jeunes du village.

En 1965, il part sur Vesseaux pour finir sa carrière professionnelle.

Sa retraite il la passera sur notre commune de Mézilhac où il sera Maire de 1986 à 1995, il sera à l'origine de la création de la salle des fêtes et de l'aménagement du secrétariat.

Pour des raisons de santé, Paul et son épouse intégreront la maison de retraite Léon ROUVEYROL à AUBENAS, son épouse décèdera le 12 juillet 2017, ce fut une épreuve cruelle pour Paul.

Au nom de la commune de Mézilhac, le conseil municipal s'associe à la peine de la famille, à qui il présente leurs condoléances et remerciement pour son engagement passé.



SV et GM

NAISSANCES

L'arrivée le 3 septembre 2020 Sahina PIGACHE, nous rend très heureux et nous félicitons les heureux parents, Elodie et Yann.

Nous félicitons également :

- Bernadette et René ETIENNE, les grands-parents de Jeanne née le 26 août 2020
- Dominique et Patrick BEYDON, les grands-parents et Jeanne BEYDON, l'arrière grand-mère d'Alice née le 12 novembre 2020

MARIAGE

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Ernest SAÏS ASENSI et Eric RANISE qui ceux sont mariés le 7 mars 2020

NOUVEAUX HABITANTS A L'ANNEE

Nous accueillons avec plaisir :

- Eloïse et Raphaël CURINIER
- Joana et Mathieu LEFEBVRE et leurs enfants Lola, Néo et Malicia
- Ludovic ISSARTEL
- Nadine et Serge GIAMBINO

DEPART A LA RETRAITE DE MARIE-FRANCE ET ARRIVEE DE SOPHIE NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE

Comme vous le savez Marie-France notre secrétaire depuis 1992 est à la retraite depuis le 1^{er} avril.

Elle a débuté sa carrière avec Paul THERON, puis Patrick BEYDON jusqu'en 2014, et enfin avec Jacky SOUBEYRAND

Titularisée en 2003, Marie-France a connu beaucoup de changements dans notre commune.

- ✚ En 1993, le déménagement du secrétariat au rez-de chaussée
- ✚ L'informatisation du secrétariat en 1995
- ✚ La création de l'agence postale en 2003, sachant qu'elle avait déjà été guichetière à la Poste à Mezilhac,
- ✚ La dématérialisation de la comptabilité avec la trésorerie sur plusieurs années ainsi que la dématérialisation des délibérations avec la préfecture,
- ✚ Le rapprochement de l'agence postale dans les locaux de la mairie en 2016
- ✚

Nous tenons à la remercier de son professionnalisme et de sa disponibilité pendant toutes ces années de collaboration.

Quelques mois avant le départ à la retraite de Marie-France, la commune a recruté Sophie MICHEL pour le poste de secrétaire de Mairie et pour gérer l'agence postale.

Originnaire des Vosges, elle est arrivée sur notre plateau il y a bientôt 4 ans

Elle est présente tous les matins du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le mardi et mercredi de 13 h 30 à 16 h.



PRINCIPALES DECISIONS PRISES EN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois durant cette année.

Afin d'honorer le souvenir de nos morts pour la France, le conseil municipal a fait la cérémonie du 11 novembre en comité restreint, au monument aux morts à MEZILHAC..

Les différentes rencontres :

- ✚ Le maire et ses adjoints de la commune de LAVIOLLE
- ✚ Le président de la communauté de commune du bassin d'Aubenas, Max TOURVIEILHE
- ✚ La conseillère régionale, Sandrine GENEST
- ✚ Les conseillers généraux du canton, Anne VENTALON et Jean-Pierre CONSTANT
- ✚ Le député de la circonscription , Fabrice BRUN
- ✚ Les sénateurs, Anne VENTALON et Mathieu DARNAUD accompagnés de leurs suppléants

vote compte administratif M14

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		54 584.17		34 282.23		88 866.40
Opérations exercice	95 585.37	81 916.36	123 716.09	155 729.11	219 301.46	237 645.47
Total	95 585.37	136 500.53	123 716.09	190 011.34	219 301.46	326 511.87
Résultat de clôture		40 915.16		66 295.25		107 210.41
Restes à réaliser						
Total cumulé		40 915.16		66 295.25		107 210.41
Résultat définitif		40 915.16		66 295.25		107 210.41

vote compte administratif M40

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		24 318.79		24 268.06		48 586.85
Opérations exercice	20 180.70	20 539.96	25 812.00	29 218.77	45 992.70	49 758.73
Total	20 180.70	44 858.75	25 812.00	53 486.83	45 992.70	98 345.58
Résultat de clôture		24 678.05		27 674.83		52 352.88
Restes à réaliser						
Total cumulé		24 678.05		27 674.83		52 352.88
Résultat définitif		24 678.05		27 674.83		52 352.88

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT—MEZILHAC

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 66 295.25**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT- EAU MEZILHAC

-
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 27 674.83**

VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 M14

Dépenses et recettes de fonctionnement : 184 401.25 €

Dépenses et recettes d'investissement : 139 886.11 €

VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 M40

Dépenses et recettes de fonctionnement : 56 879.30 €

Dépenses et recettes d'investissement : 68 142,35 €

EVOLUTIONS DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES SUR 6 ANS

ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020
TH : 5,72 %	TH : 5,89 %				
TF : 7,43 %	TF : 7,65 %				
TFNB : 64,72 %	TFNB : 66,66 %				

TRAVAUX REALISES EN 2020

BATIMENT COMMUNAUX :

- ✚ rénovation appartement de l'ancienne Cure pour la somme de : 10855.82 €

Peinture et isolation : 8969.65 € réalisés par l'entreprise AUNAVE Sébastien

Plomberie : 1188.17 € réalisés par l'entreprise VERGNE Gaël

Electricité : 698 € réalisés par l'entreprise FERRATIER Gérald

Des demandes de subvention ont été déposées pour ce chantier à l'état, via une DETR et à la région.

- ✚ toiture du garage de l'ancienne poste pour la somme de : 2195.60 € réalisés par l'entreprise FREYDIER Nicolas

Une demande de subvention a été déposée à la région.

VOIRIE

- ✚ emplois sur les routes communales pour la somme de : 12090.00 € réalisés par l'entreprise LES GOUDRONNEURS ARDECHOIS dont nous avons perçu une aide de 4006.00 € de la part de la communauté de commune du Bassin d'Aubenas

- ✚ chemin tracol et combechave pour la somme de 720.00 € réalisés par l'entreprise NURY Didier

- ✚ chemin captage de GRATTELOUP pour la somme de 598.54 € réalisés par l'entreprise BOIS Bruno

- ✚ Epareuse sur les routes communales pour la somme de 2496.00 € réalisés par l'entreprise CHARRIER Christian

- ✚ Service de déneigement pour la somme de 3312.00 euros réalisés par l'exploitation TEYSSIER Baptiste dont nous avons perçu une subvention de 1656.00 € par le Conseil Départemental

LES TRAVAUX PREVUS EN 2021

- ✚ débroussaillage captage de GRATTELOUP
- ✚ drainage des eaux pluviales appartement communal SARDIGES
- ✚ remplacement porte d'entrée de la mairie
- ✚ isolation gîtes
- ✚ rénovation appartement de l'ancienne poste
- ✚ traversée du village

LES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN D'AUBENAS

Titulaire : Baptiste TEYSSIER

Suppléant : Guy FAURE

DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION AU PARC NATUREL REGIONAL DES MONT D'ARDECHE

Daniela MATHON, comme déléguée titulaire

Serge VIALLE, comme délégué suppléant

Baptiste TEYSSIER, délégué titulaire pour représenter la CCBA

DELEGUES AU SMA (Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise)

Daniela MATHON, comme déléguée titulaire

Serge VIALLE, comme délégué suppléant

DELEGUES AU SICTOMSED

-

Evelyne RAGONNAU , comme déléguée titulaire

Gilles MUSTIELES, comme délégué titulaire

DELEGUE AU SYNDICAT AGEDI

Baptiste TEYSSIER

DESIGNATION REPRESENTANT DE LA COMMUNE SIEGEANT AU COMITE SYNDICAL DU SDE07

-

Monsieur Joël MATHON en qualité de délégué titulaire SDE07 et

Monsieur Serge VIALLE, en qualité de délégué suppléant SDE07

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Membres titulaires :

FAURE Guy, Joël MATHON, Thierry VILLE, Emile FAURE, Jacqueline FAURE, Josiane VIALLE, Evelyne RAGONNAUD, Sylvie NURY

Personnes domiciliées hors commune :

René ETIENNE (ANTRAIGUES SUR VOLANE) , Catherine BEYDON (LE TEIL)

propriétaires de bois :

Maurice ARNAUD , Jean-Marc ISSARTEL

Membres suppléants :

Thierry AUGER, Jacques COLTAT, Evelyne PEYRONNET, Stéphanie GUILLEVIN, Claude VERNET, Gilles MUSTIELES, Rémi GIRAUD, Jean-Claude NICOLE

Personnes domiciliées hors commune :

Michèle SEVEYRAC (SAINT PRIEST), René BEYDON (AUBENAS)

propriétaires de bois :

Norbert TEYSSIER, Didier NURY

FORMATION DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALE

-

Commission finances :

Guy FAURE

Daniéla MATHON

Joël MATHON

Serge VIALLE

Gilles MUSTIELES

Evelyne RAGONNAUD

Commission voirie:

Guy FAURE

Joël MATHON

Serge VIALLE

Gilles MUSTIELES

Commission bâtiments communaux :

Guy FAURE

Joël MATHON

Serge VIALLE

Gilles MUSTIELES

Commission agriculture et forêt :

Guy FAURE

Serge VIALLE

Gilles MUSTIELES

Commission tourisme événements et communications :

Guy FAURE

Daniéla MATHON

Evelyne RAGONNAUD

Serge VIALLE

Commission logement

Guy FAURE

Evelyne RAGONNAUD

Serge VIALLE

Commission sécurité

Guy FAURE

Serge VIALLE

COMMISSION D'APPEL

D'OFFRE

-

Guy FAURE

Daniéla MATHON

Joël MATHON

Serge VIALLE

Gilles MUSTIELES

Evelyne RAGONNAUD



Collecte et traitement des déchets du secteur Eyrieux Doux

	Les tonnages collectés		
	2018	2019	Evolution
Ordures Ménagères Résiduelles	2550	1836	28 %
Fibreux	205	370	+ 80 %
Non-fibreux	73	186	+ 155 %
Verre	355	465	+ 31 %
Déchèterie	2 963	3 497	+ 18 %
TOTAL	6 146	6 354	+ 3 %

La mise en place de notre nouveau système de collecte des déchets a permis d'augmenter fortement la collecte sélective, et de ce fait baisser le tonnage des ordures ménagères résiduelles dont le coût ne cesse d'augmenter.

Ces très bons résultats ont permis de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, en passant de 14.45 % à 13.70 % pour 2019 et à 13.26 % pour 2020.

Mais les perspectives économiques liées à l'évolution du coût des déchets nous incitent à trouver de nouvelles pistes pour encore améliorer le tri et le service. Les principaux points sont :

- le compostage,
- la valorisation des déchets verts et du Bois
- la modernisation des structures de la déchèterie

Quelques rappels

Pour le tri : **ATTENTION NE PAS IMBRIQUER LES DECHETS LES UNS DANS LES AUTRES** cela entraine un refus de valorisation

The infographic is divided into two main sections: 'LES FIBREUX' (blue) and 'LES NON FIBREUX' (yellow). In the center, a warning icon (a person with a red exclamation mark) is accompanied by three key instructions: 'Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres', 'Ne pas déposer les déchets dans un sac, les mettre en vrac', and 'Les jouets en plastique, les arrosoirs ne vont pas dans cette colonne, il faut les déposer à la déchèterie'. Below these instructions are two circular images showing a red bin overflowing with stacked boxes and a white bin filled with a plastic bag of waste. The 'LES FIBREUX' column lists 'À recycler FIBREUX' with code COOT 1150, including 'EMBALLAGES EN CARTONNETTE', 'JOURNAUX, MAGAZINES ET CATALOGUES', and 'COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS'. The 'LES NON FIBREUX' column lists 'À recycler NON FIBREUX' with code COOT 3030, including 'NOUVEAU TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE', 'BOITES ALIMENTAIRES', 'BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE', and 'EMBALLAGES EN MÉTAL'. Both columns feature a 'TRIÉME UNITE 100% avec ORGANSANCE VERTE' logo at the bottom.

Attention, le dépôt de déchets hors des conteneurs entraine une amende pouvant atteindre 15000 € avec enlèvement des déchets à la charge de la personne et immobilisation du véhicule.

LES TRAVAUX DU PLUi avancent

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), prescrit le 07 mars 2019, est entré dans une phase active d'élaboration. Après une phase administrative ayant permis de définir la gouvernance du PLUi, les commissions de travail et de validation ont effectivement été mises en place suite aux élections municipales et communautaires.

Chaque commune a désigné deux membres (un titulaire et un suppléant) afin de suivre et participer aux travaux d'élaboration du PLUi.

Un calendrier prévisionnel a été rédigé, permettant de définir les différentes étapes de l'élaboration du document d'urbanisme intercommunal et de fixer un cap.

L'année 2021 sera ainsi consacrée à la finalisation du diagnostic intercommunal, la définition des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'aux premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU PLUi

Rapport de présentation



Il présente le diagnostic mais aussi les justifications des choix opérés par le PLUi ainsi que son évaluation environnementale.

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD permet de présenter le projet de territoire.

On reste sur un principe de grandes orientations...



Annexes

Les annexes regroupent de nombreux documents dont : les servitudes d'utilité publique, arrêtés préfectoraux divers, périmètres soumis à risques, plans des réseaux ...

Règlement graphique (zonage)

Il classe l'ensemble des parcelles du territoire en zones (U, AU, N, A).

A chaque zone correspond un règlement spécifique.

Il comprend également des trames liées aux sensibilités environnementales, aux risques naturels, aux bâtiments pouvant changer de destination, aux emplacements réservés ...



Règlement écrit

Le règlement écrit permet d'édicter les règles pour chaque zone et chaque trame.

Il comprend également des «dispositions générales» qui s'appliquent à l'ensemble des zones

Plans de secteur (facultatifs)

Le PLUi pourra comporter des plans de secteurs (par commune, ou groupes de communes) qui préciseront les OAP ainsi que les règles spécifiques à ces secteurs.

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Le règlement graphique identifie des secteurs à enjeux soumis à «OAP».

Il s'agit de terrains constructibles mais qui doivent respecter des orientations d'aménagement et/ou des conditions d'équipement particulières.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

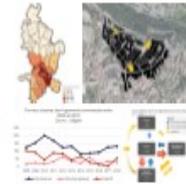
Délibération de prescription du PLUi : 07 mars 2019

2020 / 2021

Diagnostic

Élaboration d'un diagnostic comprenant une analyse des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'un état initial de l'environnement.

Les thématiques traitées sont nombreuses et transversales : démographie, logements, économie, équipements, aménagement de l'espace, environnement, énergies, paysages, déplacements ...



2021 / 2022

P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présentera les objectifs en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de consommation de l'espace, de développement économique, d'équipements, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, de préservation de l'environnement et des paysages ... Il doit répondre aux enjeux et besoins définis par le diagnostic.



2022 / 2023

Mise en forme réglementaire du PLUi

Définition du zonage du territoire, du règlement écrit, des orientations d'aménagement et de programmation du rapport de présentation et des différentes annexes. Le rapport de présentation devra justifier l'ensemble des choix opérés.

Une procédure d'évaluation environnementale du projet de PLUi sera également intégrée au rapport de présentation



2023

Consultation des personnes publiques associées & Enquête publique

Le projet de PLUi sera arrêté par délibération du conseil communautaire et soumis, pour consultation et avis, aux personnes publiques associées et aux différentes commissions (CDPENAF, CDNPS,...).

Une enquête publique sera ensuite organisée. Le public pourra ainsi rencontrer la commission d'enquête et émettre des avis et remarques sur le projet.



2024

Approbation du PLUi

Le PLUi, éventuellement modifié afin de prendre en compte les remarques et avis des personnes publiques associées et le rapport de la commission d'enquête publique, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Dès le caractère exécutoire prononcé, les autorisations d'urbanisme seront délivrées sur la base des dispositions du PLUi.



Comment s'informer et participer ?

- Des informations seront publiées dans le journal d'information et sur le site internet de la CCBA : <https://www.bassin-aubenas.fr>
- Des registres sont mis à disposition dans les 28 mairies ainsi qu'au pôle économie-habitat-urbanisme de la CCBA à Saint Sernin - 18 avenue du Vinobre - 07200 Saint Sernin
- Possibilité d'envoyer des observations par courrier à l'attention du Président de la CCBA - 16, rte de la Manufacture Royale 07200 Ucel ou à la Mairie de la commune où se situe le terrain objet de la demande
- Possibilité d'adresser des observations par E-mail à l'adresse suivante : plui@cdcba.fr
- Organisation de réunions publiques territorialisées



DEUX MULES A TRAVERS LA GAULLE

Monsieur Charles POMMEAU a eu la gentillesse de nous envoyer son livre qui retrace, entre autre, son passage dans notre village avec deux mules.

Charles POMMEAU

DEUX MULES A TRAVERS LA GAULE



**DE LA MEDITERRANEE A LA MANCHE
A LA RECHERCHE D'ITINERAIRES GAULOIS**

Carnet de route



« Comment son bimillénaire pourrait-il être marqué ? Voilà la question que Charles Pommeau s'était posée dès l'année 1995. Ce ne pouvait être bien évidemment qu'en rapport avec des itinéraires antérieurs à l'époque gallo-romaine, sa passion.

Parti en 1983 avec quelques fidèles à la recherche de « la Route de la Seine », itinéraire remontant au temps de la Princesse de Vix (V^e siècle av. J.-C.), sans que la prospection-randonnée n'ait apporté tous les résultats escomptés, cette route mythique devenait tout naturellement l'objectif de l'an 2000. Insuffisant cependant.

Comme par ailleurs notre passionné de « vieux chemins » se demandait si une liaison aurait pu exister entre la Manche et la Méditerranée avant l'arrivée des Romains en Gaule, naissait l'idée -l'hypothèse- que, le cas échéant, la Route de la Seine aurait été un maillon de ce grand itinéraire.

Après cinq années de préparation consacrées en outre à établir le parcours et à la recherche d'équipiers et des mules susceptibles de porter les bagages, le « Raid 2 000 » partait de Marseille le 10 juin 2000.

Durant neuf semaines, hébergements souvent spartiates, aléas liés à la conduite des mules, rencontres, visites de sites, collecte de légendes, pages d'Histoire étoilaient les journées de l'auteur tout au long des 1250 km du parcours et, parfois, suscitaient en lui des réflexions affûtées sur la société. Ce qui au départ s'entendait bien cadré dans l'esprit de l'organisateur (hormis deux ou trois points de chute le long du parcours), devait se révéler finalement une extraordinaire aventure en compagnie d'une vingtaine d'équipiers successifs et des mules Lona et Nénette qui finissaient par se rendre attachantes quand... elles ne se détachaient pas.

Prix : 20,00 €

Photo ci-dessus : Charles Pommeau

NOUVEAU SERVICE A LA MAIRIE

Depuis le mois de juillet, la commune a instauré un nouveau service pour les habitants. En effet, suite à l'arrêt de la tournée de pain de la boulangerie de MARCOLS, la mairie propose aux habitants de commander leur pain à la mairie pour venir le chercher le mardi, jeudi et samedi.

N'hésitez pas à contacter Sophie, notre secrétaire pour plus amples renseignements !

NOS ASSOCIATIONS

A.M.S.H.

Association d'Animation Mézilhac Sardiges et ses Hameaux. Tel. :

Un petit mot, car cette année 2020 a été complètement désorganisée par la pandémie. Toutes nos occasions de rencontres ont été annulées, le bilan est vite fait...

J'espère que vous passerez quand même des fêtes de fin d'années agréables.

Un rendez-vous en 2021, pour se rattraper, refaire le plein de convivialité et apprécier le bonheur d'être à nouveau réunis.

Je souhaite, pour vous et tous vos proches, que vous préserviez votre bonne santé et gardiez le moral et le plaisir de vivre, pour commencer cette nouvelle année d'un bon pied.

Dominique BEYDON

Les amis de l'Areilladou

La crise sanitaire a marqué un coup d'arrêt dans l'organisation de nos événements mais l'envie d'animer notre village est bel et bien toujours présente.

Nous espérons très fortement que l'année 2021 soit plus propice aux rassemblements et nous permette de nous retrouver dès le printemps à l'occasion de notre concours de belote. Soyons optimistes ! En attendant, les jeunes du village vous souhaitent à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Gardez le moral et surtout la santé !

Sandra VILLE

Présidente de l'association des amis de l'Areilladou

A.C.C.A.

**Association de Chasse agréée
Président : VILLE Francis**

NOS COMMERCANTS ET ARTISANTS

Café Dominique et Thierry VILLE
0475387848



Claude VERNET,
artisan



Hôtel des Cévennes
0475387801



Florence GRILLO-VOINIER,
photographe

NOS PRODUCTEURS

Jean Marc Issartel, Quartier la Roche,
Mézilhac, éleveur bovins et ovins en
vente directe : 04 75 38 78 95



Joé Delperdange, Les Coudoulets à
Mézilhac, producteur et vente directe de
fromage de chèvres bio et location d'ânes :
06 43 53 28 86

Mr et Mme DUMAS, Patrick et Solange,
Le Rucher du CROUZET,
07530 MEZILHAC : 0475387354

